

Rapport de la réunion du 8 janvier 2008

Association des Parents du Collège St Augustin

Invité : Monsieur Pletinckx, principal

Présents : Benoît Bériot, Eric Van Hoeck, Marc Pirson, Bernard Bourion, Philippe Moriau, Luc De Vreese, Pierre-François Declercq, Nathalie Deleuse, Catherine Pirson, Françoise Tennstedt, Dominique Saint-Amand, Hélène Decker

Excusés : José Peirera, Guy Andrien, Guy Lattenist

Le Fonds social en 3 points

1. Tous les ans, le Collège a pour principe d'allouer systématiquement un montant au fonds social dans son budget. Ce fonds sert à aider des familles, d'une part, à payer les fournitures scolaires et, d'autre part, à payer des activités diverses, comme des excursions, des sorties, des voyages. La principale part est utilisée pour le paiement de fournitures scolaires. La contribution de l'AP au fond social représente une part minoritaire mais importante.

2. Sur le plan des fournitures, les problèmes se manifestent de deux manières : soit des factures restent impayées et un arriéré s'accumule, soit des parents expriment spontanément leurs difficultés. Une solution est recherchée, par le biais d'une intervention modulée, parfois totale (prise en charge complète des montants dus).

3. Pour obtenir une aide en vue du paiement d'un voyage, les parents, informés de l'existence du fonds par la lettre annonçant le voyage, peuvent s'adresser directement au Principal. Il arrive également que certains enseignants aient connaissance de difficultés dans telle ou telle famille. Chaque cas est évalué sur la base des éléments objectifs fournis par les familles.

Dans tous les cas, la procédure est effectuée dans la plus grande discrétion.

Ce point conduit à un autre sujet de préoccupation : **le montant des factures.**

L'impression est que ce montant est en augmentation. Pour avoir une idée précise de la situation, il faudrait des statistiques. Les membres de l'AP pourraient déjà relever les montants qu'ils payent pour leurs enfants au fil de leur scolarité. Le Principal rappelle que le Collège ne fait aucun bénéfice sur les fournitures et que son objectif est de comprimer le montant des factures. C'est ainsi que le prix demandé pour les photocopies a pu être revu à la baisse notamment grâce au remplacement du parc des photocopieuses et à la relance des manuels.

Les manuels scolaires : parlons-en !

La tendance est au retour des manuels scolaires - les associations de parents notamment l'ont préconisé.

Constat : la plupart du temps, les manuels d'aujourd'hui sont des livres dans lesquels les élèves doivent écrire : impossible donc de les revendre. Pas facile non plus de trouver des manuels 'classiques'. En outre, ces manuels 'one-shot' peuvent être onéreux car

accompagnés d'un CD, d'un magazine ... Tout bénéficie donc pour les éditeurs. Et pour les professeurs qui ont rédigé ces livres ? Le Principal est convaincu que non car selon lui, on reviendra aux photocopies en cas d'abus de la part des éditeurs. Cette question est d'ailleurs débattue au Collège avec les enseignants.

Propositions en vrac : développer un service de prêt pour les livres peu utilisés (comme les atlas de géo), ce qui apprendrait également aux élèves à faire attention à leurs livres, faire faire les exercices dans un cahier et non dans un livre, faire pression sur les éditeurs pour qu'ils publient des ouvrages de théorie bien structurés, dans lesquels on n'écrit pas, et des fascicules moins chers pour les exercices. Concernant les livres de lecture, développer un partenariat avec la Bibliothèque. Dans le nord de la France, un partenariat existe avec le Rotary, mais il comporte des inconvénients (par exemple, délai d'attente pour obtenir les livres).

La problématique du prix des livres scolaires est compliquée. Il faudrait développer des systèmes de prêt ou d'échange, faire des statistiques dans les familles, ce qui constitue un travail énorme. Les membres sont invités à passer leurs propres factures au peigne fin pour collecter un maximum de données.

L'AP réalisera un examen de l'évolution des coûts des livres et également des voyages scolaires sur base des données qui seront transmises par quelques membres.

Portes ouvertes

Concernant les journées portes ouvertes, des propositions ont été formulées lors de la réunion précédente :

- organiser une visite (des coulisses) de l'école. L'initiative a déjà été prise par le passé sans rencontrer toutefois de succès. Or, ça pourrait intéresser des parents et les informer utilement sur la vie quotidienne du collège. Il faudrait trouver des 'guides' qui connaissent les coins et les recoins des bâtiments. Guy s'est déjà proposé ; quelques idées sont proposées pour rendre la visite ludique.

- présenter la charte pour développer son application. Comment ? A creuser ;

- mettre sur pied un bar-rencontre pour favoriser les échanges.

Toutes autres idées sont les bienvenues.

Activités extra-scolaires :

L'AP envisage de donner un avis à la direction sur les voyages scolaires réalisés. Une première grille d'évaluation est présentée. Elle sera améliorée et la méthode d'analyse sera définie.

Divers :

Un membre demande d'aborder la question de l'apprentissage à la méthode de travail. Cette question revient régulièrement et sera abordée lors d'une prochaine réunion.

Conseil de participation : réunion le 17 janvier 2008 à 18 h.

Prochaine réunion de l'AP : jeudi 21 février 2008, à 20 h.